

Ecole :  
E.E.PU « Arc-en-ciel »  
Sainte Eulalie en Royans

Téléphone : 04 75 48 69 82

N°RNE : 0260397r

Mél :  
ce.0260397r@ac-  
grenoble.fr

Suivi par Mme MORELL  
Katy, la directrice par intérim

**Adresse postale**

45, route de l'église  
26190 Sainte Eulalie en  
Royans

Compte rendu du CONSEIL d'ECOLE<sup>1</sup>

Du 27 mars 2023

Présents :	Enseignantes	Mme PEYRE et Mme MORELL
	Municipalité	Mme ROMÉY et Mr WODARCZAK
	Parents	Mme BARD, Mme CHEVALIER, Mme COTTENCIN
Excusés :	APE	Mme BEAULIEU et Mme LIABEAUF
	Enseignantes	Mme GRINDU
	Municipalité	Mr TESTOUD
	APE	Mme GARCIA
	Périscolaire	Mme CULIE
	Parents	Mme DROPSY

Ouverture du conseil d'école par une pensée pour Gérald Martini, très investi auprès de l'école et vivant des moments difficiles en ce moment.

### 1. Evaluation d'école

Initiée l'an dernier pour les collèges, les évaluations d'école se composent d'une phase d'auto-évaluation réalisée par l'équipe enseignante puis d'une phase d'évaluation réalisée par des inspecteurs de l'éducation nationale. La synthèse de l'équipe enseignante après questionnaires aux élèves et aux différents partenaires de l'école a fait l'objet d'un rapport écrit fin janvier.

La journée d'évaluation a eu lieu le 2 mars : 3 inspecteurs présents à l'école avec une série de rdv. Le retour de l'évaluation aura lieu en mai. Elle sera commune aux autres écoles du territoire évaluées en même temps : St Laurent élémentaire, St Thomas & St Nazaire.

Le rapport final sera commun à toutes les écoles.

Le retour des inspecteurs a semblé plutôt très positif. Les enfants de l'école de Ste Eulalie sont heureux de venir à l'école, les conditions d'apprentissage sont bonnes et l'ambiance dans l'école agréable mais la charge de travail pour l'équipe est dense.

L'objectif de l'évaluation d'école prévu dans les textes : rédaction du nouveau projet d'école, phase finale de ce parcours, finalisé au retour de madame Navarro.

Mr Jamon (inspecteur de circonscription) : a demandé qu'un point d'attention particulier soit porté à une bonne communication entre la mairie et l'école. Suite à l'absence de Mr Martini, un point est fait sur les nouvelles modalités de communication : mail et échanges de numéros de téléphone en cas d'urgence.

## 2. Péri scolaire

Prochaine commission restauration prévue le 25 mai – commission ouverte aux parents délégués.

Proposition aux parents délégués de participer à un repas de la cantine en amont pour voir comment mangent les enfants, avant le 25 mai pour anticiper. Audrey transmettra les informations.

Les parents rappellent qu'Audrey a fait passer aux familles un questionnaire sur les repas pris au restaurant scolaire.

## 3. Bilan de la période écoulée

L'affaire des tags retrouvés sur les portes et dans la cour de l'école semble résolue. Audrey a mené une veille pour éviter au maximum que l'élève visé voit les tags. Un ancien élève de l'école aurait avoué être l'auteur de ces tags.

L'équipe reste vigilante et un point sera fait prochainement pour décider si une suite sera donnée à cela.

### Vie de la classe des petits :

Forte hétérogénéité toujours ressentie : ceux qui sont en difficulté demandent toujours beaucoup d'accompagnement mais beaucoup d'autonomie de la part des autres, qui doivent cependant être nourris à la hauteur de leurs besoins. Une bonne ambiance règne dans la classe.

La question sur le niveau de difficultés des élèves est posée. Certains élèves sont en grande difficulté sur certaines notions mais pas sur tout. Des démarches sont en cours pour demander des aides. Si elles sont accordées ce sera dans le meilleur des cas pour la rentrée 2023.

### Vie de la classe des grands :

Le groupe est très agréable et bien autonome. A la demande des enfants, les CM2 avancent en totale autonomie dans certains apprentissages et sollicitent l'enseignante s'ils ont besoin d'aide uniquement. Les CM1 sont un peu moins à l'aise scolairement mais le groupe suit globalement sans trop de difficultés – les CM2 tirent toute l'école vers le haut.

Les petits effectifs et l'autonomie des élèves permettent des apprentissages quasiment individualisés.

Les devoirs sont également partiellement individualisés. Les élèves doivent apprendre leurs leçons en fonction d'où ils en sont dans les apprentissages. Les parents ne doivent pas hésiter faire remonter les informations si leur enfant ne semble pas à l'aise avec ce dispositif (ne sait par exemple pas ce qu'il doit apprendre).

### Décloisonnement en cours :

Les CE2 de la classe de Mme Peyre intègrent la classe de Mme Morell sur les thèmes de découverte du monde : sciences et géographie, en particulier autour des projets de l'école. Des semis potagers sont en cours de préparation. Les plants seront vendus pour le financement de la classe de découvertes.

#### 4. Effectifs

26 élèves sur toute l'école.

Point positif : la gestion d'une classe en double ou triple niveaux est plus simple avec des petits groupes. Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2023 sont encore en baisse : autour de 23/24 élèves.

Contexte du Royans en ce moment : St Laurent et St Nazaire perdent une classe pour la rentrée 2023. Les équipes vont devoir enseigner en triple niveau avec de gros effectifs de classe. Dans un contexte national de fermetures de classes, la question du RPI pour éviter une classe unique avec de gros effectifs est posée aux élus.

Réponse : Pour le moment, le projet de RPI est en standby, sachant que des familles se sont manifestées auprès de la mairie pour de nouvelles inscriptions. Par ailleurs, le projet de lotissement aura probablement comme conséquence une augmentation du nombre d'enfants sur la commune. Rdv entre la commune et l'inspecteur la semaine dernière : pas de menace de fermeture de classe dans l'immédiat.

#### 5. Projets pédagogiques

##### Terminés :

**Téléthon** : réalisation de petites œuvres d'art, sous l'impulsion de Mme Chaix-Terrasse, la remplaçante des décharges de direction, qui a fait ça dans toutes les écoles où elle intervient – environ 60 € de récoltés en faveur du Téléthon.

**Natation** : un cycle d'apprentissage en janvier et février – tous les élèves qui ont passé leur test du « savoir-nager » (obligation de fin de cycle 3) l'ont obtenu.

**Randonnée en montagne** : le projet ski a été remplacé par deux journées randonnée en montagne car moins lourd administrativement. Les deux journées ont été très appréciées des élèves : une journée raquette et l'autre à pied. Les objectifs pédagogiques étaient la découverte de pratiques sportives (randonnée raquette et pédestre, luge) mais aussi découverte du monde (sciences et géographie). De nombreuses exploitations en classe feront le lien entre ces deux journées hivernales et un séjour en classe transplantée dans le même secteur géographique en mai. Les deux sorties sont financées par l'APE, pour un budget total de 1 788€.

##### En cours et à venir :

**Bibliothèque** : une sortie par trimestre à la bibliothèque de St Laurent, avec un thème par sortie ensuite ré exploité en classe (en ce moment loup et policier).

**Musique** : projet Boléro de Ravel qui aura lieu le 2 juin, pour l'ouverture du festival « des pieds des mains » prévu à St Laurent. La répétition générale aura lieu le 11 mai (sans les petits car déjà en sortie Alimentation). C'est un événement important sur lequel les enfants auront travaillé toute l'année, il est très important que chaque famille s'engage sur la présence de son enfant (formulaire distribué prochainement).

**Livre** : recueil de nouvelles (à la manière de Philippe Delerm) sur les petits bonheurs du quotidien, écrit par les CM1/CM2, en cours de mise en page par une maman d'élève. Un stock de livres sera édité : un livre par élève et un stock disponible à la vente pour financer la classe découverte.

**Aire Terrestre Educative** : le projet demande un gros investissement temps pour être mené. Cette année, nous ne disposons plus de l'aide d'un intervenant extérieur (financée par le Parc Naturel Régional du Vercors l'année dernière) et la construction

pédagogique des sorties repose sur Mme Morell uniquement. La charge de travail liée à la direction de l'école a freiné temporairement ce projet. Nous aurons probablement besoin de parents accompagnateurs pour quelques sorties en mai et juin. Damien sera prochainement convié à un Conseil de la Terre pour que les élèves puissent lui dire ce qu'ils souhaitent voir faire en terme de gestion du site.

**Projet alimentation** : Projet mené et financé par le Parc Naturel Régional du Vercors et accompagné par :

- une éducatrice à l'environnement et conteuse
- Une artiste

Ce projet est lié avec la classe de découverte où un berger sera rencontré.

Au total sur l'année scolaire :

1 demi-journée de présentation du PNRV

10 demi-journées autour de l'alimentation (de l'individu à la production au niveau local)

A venir : le 22 mai sortie à la journée au Champ des gamelles, le 25 mai restitution du projet à St Laurent avec les autres écoles participant au projet (St Nazaire, Oriol, St Thomas, St Laurent)

**Chasse au trésor/mathématiques** : Pour les CM1-CM2. Une chasse au trésor basée sur des énigmes mathématiques réunira tous les élèves de cycle 3 du Royans (près de 300 élèves de CM1, CM2 et 6ème) au camping de St Jean. Des parents accompagnateurs seront nécessaires au bon déroulement de cet événement. Transport financé par la CCRV. Date à définir, réunion de lancement demain mardi 28 mars.

**Classe découverte** : du 2 au 5 mai – à l'écogîte des Ecouges (St Gervais). Des thématiques communes de découverte de la nature et des thèmes propres à chaque classe (les petits : en lien avec l'alimentation ; les grands : lien avec l'ATE, les matières et l'énergie.)

Développement des compétences sociales et autonomie des élèves.

Réunion d'information prévue lundi 3 avril à 18h.

L'APE intervient donc sur ce sujet : 7192 € au total à prévoir.

Jeudi 30 mars : des documents seront transmis aux familles, notamment sur la demande de participation financière des familles.

## 6. Point financier

**Prise de parole de l'APE** : cette année l'APE a accepté de financer les sorties à Autrans et la classe découverte car les CM2 n'avaient pas pu bénéficier d'une classe découverte au cours de leur scolarité à l'école primaire.

Les différentes ventes réalisées au cours de l'année permettent de couvrir environ 1000€. La commune de Ste Eulalie participe à hauteur de 4000 €. La fête de fin d'année permet généralement une recette d'environ 1000 €. L'autofinancement de l'APE s'élève à 2500 € environ.

Tarif décidé pour la participation des familles au séjour en classe découverte :

**20 € par nuité & 15 € pour les fratries**

A ce jour, la demande de financement réalisée auprès de la CCRV semble irrecevable. L'APE fera suivre cette demande à la mairie afin qu'elle puisse suivre le dossier (voir avec la secrétaire de mairie).

Depuis 2018, il n'y a pas eu de subvention de la commune pour les projets de l'école, du fait de l'absence de besoins et les comptes de l'APE étaient plutôt bien remplis.

**Intervention des élus** : la commission école est disponible pour répondre à des besoins de l'école. Faire passer les informations aux élus.

## **7. Point matériel**

Un budget spécifique avait été mis à disposition par la commune l'année scolaire 2021-2022 suite à une demande des parents. Le mobilier de la classe des grands a ainsi été complété et partiellement renouvelé l'an dernier.

Poursuite en 2022/2023 de l'équipement des classes en matériel « flexible » permettant de répondre au besoin de mouvement des enfants et d'apprendre dans différents espaces et positions. L'équipement de la bibliothèque de la classe des grands est également en cours (meubles, rangement des livres et livres). Des investissements pour diversifier les activités pendant les récréations ont également eu lieu et sont à compléter.

La mairie propose de lui transmettre une liste de ce qui manque à faire passer sur un budget annexe.

La cour semble parfois occupée en soirée. Par ailleurs, du matériel a été dégradé après avoir passé tout l'été dehors. Il avait été stocké avant les vacances sous le préau mais a été déplacé sur la pelouse. Il est demandé qu'un point de vigilance particulier soit porté au matériel de l'école lors des locations de la cour. L'équipe enseignante demande à être informée avant les week-end de location afin de laisser un minimum de matériel en extérieur.

## **8. Réponses aux questions des parents :**

Une famille questionne Mme Peyre. Nous lui proposons de se rapprocher de Mme Peyre pour trouver une solution ensemble au problème de feuilles volantes dans le cartable de son enfant.

Fin du conseil d'école : 19h50